

Spa manager

Le spécialiste des soins d'eau



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Cette formation s'adresse aux passionnés du bien-être et de la relaxation, qui cherchent à s'épanouir dans une carrière stimulante et enrichissante.

Vous assurez la gestion quotidienne d'un spa et vous réalisez des soins d'eau. Vous gérez le personnel, les finances, la promotion de votre entreprise et vous créez des programmes de soins adaptés aux besoins de vos clients.

Le spa est un lieu de détente et de bien-être où les clients cherchent à se ressourcer et à se faire dorloter. En tant que Spa Manager, vous devrez créer une atmosphère de sérénité et de relaxation pour répondre aux attentes de vos clients. Vous devrez également avoir une bonne compréhension des traitements et des soins proposés dans votre spa, ainsi que des produits utilisés.

Vous êtes à l'écoute de vos clients, en prenant en considération leurs besoins et leurs préférences, vous les aidez à se sentir détendus et rafraîchis. Vous devrez également être capable de gérer les demandes et les plaintes de manière professionnelle et efficace.

Journée type

Dans une ambiance chaleureuse, vous accueillez, écoutez et conseillez les clients et vous coordonnez les membres de l'équipe.

Vous commencez votre journée en vérifiant l'état général du spa, y compris l'état des installations, des équipements et de l'inventaire des produits. Vous vous assurez que tout est prêt pour l'ouverture du spa. Vous créez des programmes de soins sur mesure pour répondre aux besoins et aux préférences des clients.

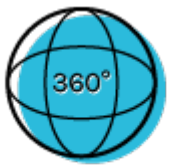
Vous organisez une réunion de l'équipe pour discuter des priorités et des tâches du jour, et pour assurer une communication claire entre les membres de l'équipe. Vous supervisez la gestion des réservations et vous vérifiez que tous les rendez-vous sont planifiés correctement.

Vous accueillez les clients et les orientez vers les installations du spa en vous assurant qu'ils reçoivent une attention personnalisée et un service de qualité. Vous gérez la relation avec les clients de manière professionnelle et efficace, en cherchant à maintenir une relation positive avec eux.

Vous gérez le personnel du spa, y compris la planification des horaires, la formation et le coaching.

Vous êtes le responsable de la gestion des finances du spa, y compris la gestion des budgets, des coûts et des revenus.

Vos connaissances en anatomie, physiologie et ergonomie vous permettent d'offrir au client un service personnalisé. Le client profite ainsi d'un moment de bien-être et d'évasion du quotidien. Il repart ravi et relaxé.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout d'un an de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre espace wellness
- Travailler comme agent thermal dans des complexes wellness ou des instituts de balnéothérapie
- Travailler comme manager dans des complexes wellness indépendants ou hôteliers, ou encore dans des instituts de balnéothérapie

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être spa manager ?

Vous devez être résistant, avoir le sens du commerce et une hygiène impeccable, ainsi qu'un goût pour l'entrepreneuriat.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens des responsabilités et de l'organisation, et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- les jeudis (9h30 - 17h00) + 10 soirées à déterminer

Programme:

Cours professionnels (336h)

Partie "Agent thermal" (152h)

- Hygiène et sécurité (12h)*
- Eléments de base de biologie (36h)*
- Eléments de base de chimie (8h)*
- Massages bien-être (20h)*
- Soins d'eau : douches, sauna, massage-douche sous affusion (28h)
- Bains et massages-douches en immersion (12h)
- Hammam, gommages et soins de bien-être (16h)
- Gestion du stress (8h)

(*) Les personnes titulaires d'un diplôme de masseur/masseuse ou d'esthéticien/ne peuvent demander une dispense pour ces cours.

Partie "Gestionnaire" (196h)

- Création d'un centre de bien-être (esprit d'entreprendre) (12h)
- Installation du centre de bien-être (44h)
- Stratégie commerciale (12h)
- Gestion du centre de bien-être (40h)
- Gestion des ressources humaines (20h)
- Législation (12h)
- Comptabilité et fiscalité (40h)
- Suivi du projet d'entreprise (16h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Spa manager" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Spa manager et certificat de gestion

Prix: 325€ par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: Coût d'impression des syllabi

Durée: 1 an

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)